

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°410

JANVIER 2026

1. COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur, réuni le vendredi 23 janvier 2026 en visioconférence a pris les décisions suivantes :

- Désignation des délégués fédéraux, des présidents de jury, des membres du comité d'équité et des délégués antidopage des régates nationales 2026**

ÉPREUVES NATIONALES 2026				
Manifestations	Président de Jury	Délégué anti-dopage	Délégué Fédéral	Comité équité (1 élu, 1 président du CO, 1 DTN, 1 arbitre)
Championnat de France Indor Paris 30/01 et 31/01	Emile ABRAHAM	Romain DUBONNET	Benedicte OUVRY	/
Championnat de France Longue Distance Mâcon 07/03 et 08/03	Regis BOREL	Sébastien LEFFRAY	François BANTON	Sébastien LEFFRAY, François BANTON, représentant DTN
Championnat Individuel Cazaubon 27/03 et 29/03	Sandrine L'HUILIER	Regis BOREL	Jean-Pierre BREMER	Regis BOREL, Jean-Pierre BREMER, représentant DTN
Championnat Élite Trophée des Clubs Mâcon 8/05 au 10/05	Rémi BOUSQUET	Emile ABRAHAM	Jean-Pierre BREMER	Emile ABRAHAM, Jean-Pierre BREMER, Représentant DTN
Championnat Mer Marseille 15/05 et 16/05	Nicolas PARQUIC	Sébastien LEFFRAY	Claude DUBOULZ	Sébastien LEFFRAY, Claude DUBOULZ, Représentant DTN
Championnat UNSS-FFSU Pont à Mousson 23/05 et 24/05	Sébastien BOUCART	Anne COPIN DE NAYVILLE	Frédéric ANDOLFI	Anne COPIN DE NAYVILLE, Frédéric ANDOLFI, Représentant DTN
Championnat Sprint Bourges 06/06 et 07/06	Anne COPIN DE NAYVILLE	Amélie ZECH	Sophie GAUTIER GUYON	Amélie ZECH, Sophie GAUTIER-GUYON, Représentant DTN
Championnat National Jeune Libourne 03/07 au 05/07	Sébastien LEFFRAY	Sandrine L'HUILIER	Martine SCOTTON	Sandrine L'HUILIER, Martine SCOTTON, Représentant DTN
Championnat Master Vichy 10/07 au 12/07	Amélie ZECH	Rémi BOUSQUET	François BANTON	Rémi BOUSQUET, François BANTON, Représentant DTN
Championnat Beach Seyne/Mer 04/09 au 06/09	Sébastien LEFFRAY	Nicolas PARQUIC	Guylaine MARCHAND	Nicolas PARQUIC, Guylaine MARCHAND, Représentant DTN
Coupe de France CNR Vichy 24/10 au 25/10	Amélie ZECH	Regis BOREL	Hugo BEUREY	Regis BOREL, Hugo BEUREY, Représentant DTN

2. DÉCISIONS DE L'ORGANE DISCIPLINAIRE

- Le 27 décembre 2025, l'organe disciplinaire fédéral de première instance a prononcé une sanction de blâme à l'encontre d'un rameur, membre du comité directeur de son club, en raison de manquements aux principes fixés par la charte d'éthique de la FFA, pour s'être, le 24 novembre 2024, maintenu et totalement changé dans le vestiaire femmes de son club, en présence d'autres femmes, après avoir porté assistance à une rameuse à la suite d'un chavirage et ce malgré la présence des secours sur le site du club.
- Le 27 décembre 2025, l'organe disciplinaire de première instance a prononcé à l'encontre d'un éducateur sportif les sanctions de :
 - blâme
 - Avec sursis total, une interdiction d'exercice de la fonction d'encadrant, à titre bénévole ou salarié, pour une durée de cinq ans et une interdiction de licence pour une durée de cinq ans.L'éducateur sportif est sanctionné pour avoir enfreint les principes éthiques et déontologiques de la Fédération Française d'Aviron en ayant eu des communications directes, à teneur personnelle et intime, avec une rameuse mineure qu'il encadrait.
- Le 27 décembre 2025, l'organe disciplinaire de première instance a prononcé une sanction d'avertissement à l'encontre d'un éducateur sportif pour avoir enfreint les principes éthiques et déontologiques de la Fédération Française d'Aviron, en intervenant auprès d'un équipage de son association sportive lors d'un Championnat de France en 2025, alors qu'il faisait l'objet au moment des faits d'une mesure administrative annulée par la suite.